

PÉNURIES DES MATÉRIAUX / AUGMENTATION DES COÛTS

MARCHÉS PUBLICS D'ALLIER HABITAT

Depuis quelques mois, vous subissez une pénurie de matériaux qui est assortie d'une augmentation des coûts. Nous en avons conscience et mettons tout en œuvre pour ne pas vous pénaliser davantage. Aussi, nous veillons à ce que tous **nos marchés comportent des clauses de variation des prix qui permettent de revaloriser les prix au plus juste pour le titulaire du marché.**

2 types de forme de variation des prix (forme et formule précisé au CCAP) :

Révision des prix :

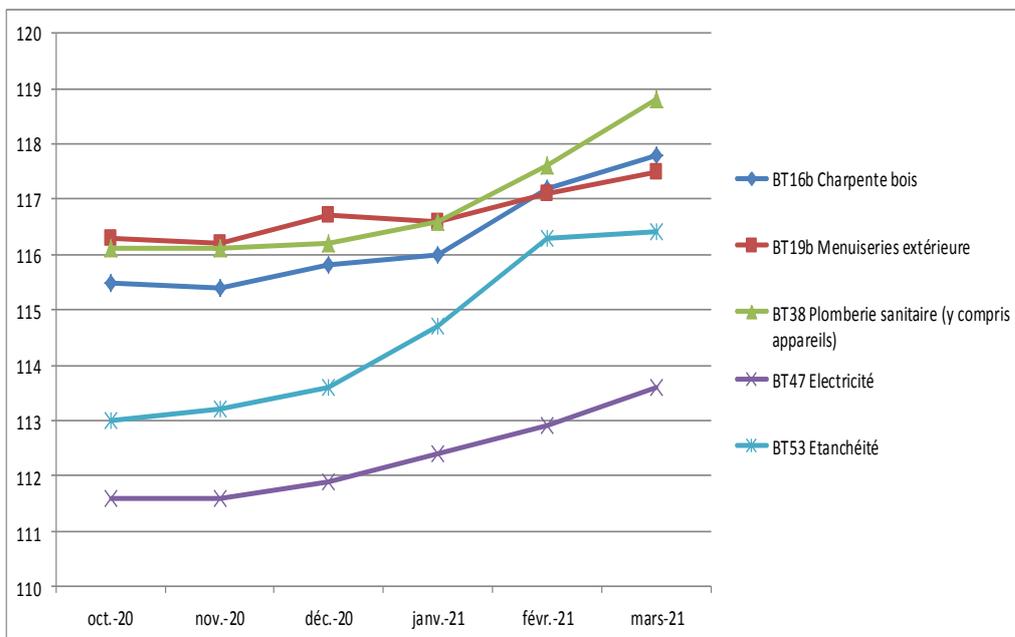
Le marché prévoit une fréquence et une formule pour réviser les prix afin qu'il soit en adéquation avec l'évolution des prix de votre secteur d'activité.

OU

Actualisation des prix :

Si le démarrage des travaux a lieu plus de 3 mois après l'établissement de votre offre de prix : **Le montant de l'ensemble des prix du marché est actualisé au début du marché** par l'application de formule prévue au marché (généralement pour les travaux d'une durée inférieure à 3 mois avec commande de l'ensemble des fournitures lors de la préparation du chantier).

Exemples d'évolution d'indices choisis en fonction du type de prestation :



En cas de retard de livraison du fait de la pénurie des matériaux, aucune pénalité ne sera appliquée et le délai d'exécution du marché sera adapté en conséquence, sur présentation d'un justificatif de votre fournisseur.